

# Corse

## S'adapter davantage au contexte et à nos adhérents

### Sur la carte



### Établissements adhérents

**8**

établissements adhérent  
au plan de formation à l'Anfh

**7**

établissements  
adhérent au DPCm

### Éditorial

#### L'année 2021 aura signé le retour d'une activité presque normale.

Grâce à la mobilisation de nos instances paritaires régionales, grâce au travail de l'équipe, grâce aux mécanismes exceptionnels votés au niveau national, nous avons pu retrouver un niveau d'accompagnement proche de l'exercice 2019.

De vraies leçons seront à tirer de ces longs mois de crise sanitaire, c'est du moins ce que nous souhaitons retenir de la vague, sans précédent, à laquelle les agents de la Fonction publique hospitalière ont dû faire face. Comme avec toute crise d'envergure, il aura fallu se repenser, s'adapter, être flexible, innovant voire créatif. Mais il ne s'agit là que du début et, si des amorces de changement ont vu le jour, il faudra néanmoins poursuivre cette dynamique, pour soutenir toujours plus les agents et demeurer au plus près des besoins de nos adhérents.

Si cette année nous aura permis de retrouver un niveau d'activité proche de 2019, il reste encore beaucoup à faire pour mieux accompagner les agents et les organisations.

Nous nous y atelons avec une énergie nouvelle et souhaitons vous proposer une offre de services élargie, tout en vous soutenant dans les évolutions réglementaires et organisationnelles. Pour ce faire, les instances régionales et l'équipe de la délégation restent plus que jamais mobilisées.

**Joïce Caron**  
Délégué régional

# Une expertise pour gérer et financer

## Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

**96,8%** de dossiers acceptés (hors BC)

**25** CFP\* (dossiers classiques)

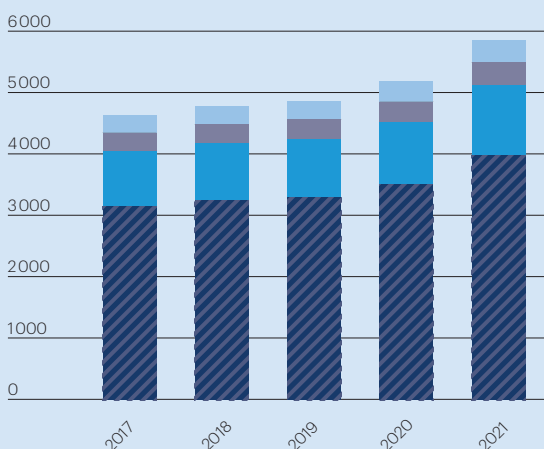
**14** VAE\*

**3** Bilans de compétences\*

\*Nombre de dossiers en cours

## Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2017 (en K€)



■ PLAN ■ FMEP ■ CFP ■ DPCm

En 2021, le total des cotisations\* s'élève à 5 792 K€ contre 5 128 K€ en 2020, soit une augmentation de 12,9%. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée au niveau national (9,7%).\* Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

## Études promotionnelles tous fonds confondus

**133**

Études promotionnelles en cours, dont

**67**

dossiers accordés en 2021

### Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

| Diplômes                           | Nombre EP 2021 | Nombre EP 2020 | Taux d'évolution 2021/2020 |
|------------------------------------|----------------|----------------|----------------------------|
| 1. DE Infirmier                    | 64             | 66             | -3%                        |
| 2. DEAS                            | 28             | 10             | 180%                       |
| 3. Dipl. Cadre de santé            | 16             | 15             | 6,7%                       |
| 4. DEAP                            | 7              | 5              | 40%                        |
| 5. Dipl. Préparateur pharma. hosp. | 4              | 3              | 33,3%                      |
| 6. DE Ibode                        | 3              | 1              | 200%                       |
| 7. DE IPA                          | 3              | 4              | -25%                       |
| 8. DE Puéricultrice                | 3              | 2              | 50%                        |
| 9. DE Infirmier anesthésiste       | 2              | 4              | -50%                       |
| 10. Caferuis                       | 1              | -              | -                          |
| Autres                             | 0              | 1              | -100%                      |
| <b>Total</b>                       | <b>133</b>     | <b>112</b>     | <b>18,8%</b>               |

## DPC médical

**Plus de 190 départs**

en formation au titre de l'agrément DPC médical dont :

**89%** concernant les médecins

**10%** concernant les pharmaciens



# Coller aux besoins des établissements, tout en pensant les organisations de demain

## La formation continue

Grâce à ses mécanismes de mutualisation, l'Anfh possède plusieurs leviers pour aider ses adhérents dans leurs transformations et accompagner chaque agent dans son projet professionnel et l'actualisation permanente de ses compétences.

Le premier niveau d'accompagnement se trouve dans l'offre de formation que nous proposons chaque année dans notre Plan d'actions régionales (PAR). Ces actions viennent compléter les plans de formations et permettent d'élargir la montée en compétence des agents sur des thèmes variés. Si nous renouvelons chaque année, à l'échelle régionale, les thématiques, l'ensemble de l'offre de l'Anfh reste accessible aux établissements, qui peuvent les déployer *via* leur plan ou demander à leur délégation de les prendre en charge. C'est donc un large choix de sujets que nous pouvons proposer au-delà de notre PAR en cours.

## Les projets régionaux

Ensuite, c'est tout une offre de services que nous mettons à disposition de nos adhérents *via* les dispositifs intégrés, sur des sujets transverses qui impactent les établissements. Accompagnement à la GPMC, Responsabilité sociale des établissements et développement durable, impact du numérique sur les organisations et cyberdéfense, management et intelligence

collective, sont autant de thèmes majeurs pour l'avenir de nos adhérents. Ces dispositifs permettent bien sûr d'accéder à un premier niveau de formation sur ces sujets, mais ils sont aussi un levier pour analyser les pratiques et amorcer des actions très concrètes sur les espaces de travail et les organisations.

## L'évolution professionnelle

Enfin, nous continuons d'avoir une politique forte pour soutenir les départs en Études promotionnelles et ainsi permettre aux agents d'évoluer dans leur carrière. Les financements dédiés restent importants, tant sur les fonds mutualisés que sur les plans des établissements.

Pour les projets de reconversion ou d'évolution professionnelle, le Congés de formation professionnel, le Bilan de compétences et la VAE, restent des leviers centraux pour répondre aux besoins individuels de formation.

Au-delà de l'offre existante, l'Anfh Corse fera en sorte de vous apporter une réponse concrète quel que soit votre projet de formation, d'évolution des organisations ou d'accompagnement au changement.

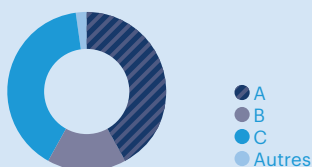
## Zoom sur le plan de formation

### Répartition des charges par nature de dépenses



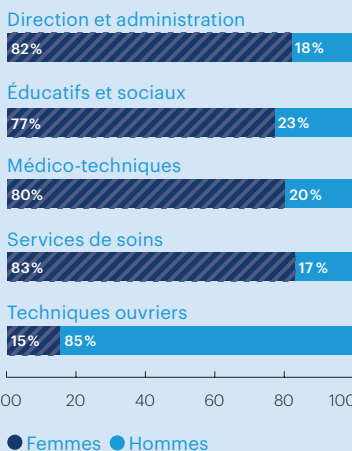
### Répartition des stagiaires

par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du plan de formation



En 2021, 39% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du plan de formation des établissements adhérents, sont des agents de catégorie C, contre 41% en 2020.

### Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2021, par genre et par filière



# L'Anfh en chiffres

## Les chiffres-clés 2021

### Cotisants (FMEP et CFP)



**35%**  
de taux d'accès à la formation

### Public formé au titre du plan de formation



### Budget régional



**5 792 K€**

collectés par  
l'Anfh Corse

**3 943 K€**

2,1% - Plan de formation

**1 127 K€**

0,6% - Études promotionnelles

**376 K€**

0,2% - Dispositifs individuels  
(CFP/VAE/BC)

**347 K€**

0,5% ou 0,75% - DPC médical

### Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)\*



**39**

dossiers CFP  
(hors BC) pris en  
charge et un taux  
d'acceptation  
de 96,8%

\*Nombre de dossiers en cours

### BC



**3**

nouveaux Bilans  
de compétences  
accordés (au titre  
de l'agrément CFP)

### Contact



**Anfh Corse**  
Parc du Belvédère  
Avenue de la  
Libération  
20000 Ajaccio  
-  
04 95 21 42 66  
corse@anfh.fr  
www.anfh.fr/corse